

## Le skipper change de voile

**Le 01 février, la direction du site de la Roche sur Yon annonce : « le gel des investissements, une adaptation de la structure au nouveau contexte et des frais d'exploitations adaptés au juste nécessaire ».**

Cette annonce n'est pas sans laisser des interrogations dans la tête des salariés et notamment chez les cadres et collaborateurs. Alors retraçons le parcours de ce skipper.

Tout commence en 2013, le groupe Michelin annonce la fermeture du site de Joué les Tours et en contrepartie l'investissement de 100 Millions d'euros et l'embauche de 170 personnes à la Roche sur Yon, naissait alors le projet V. En 2014 le projet V devient le projet skipper et en janvier 2015 démarre le premier groupe de travail entre les organisations syndicales et la direction.

En septembre 2015, le vent molli et le skipper décide d'affaler une voile. Le projet est redimensionné à 50 Millions d'investissement et l'embauche de 100 personnes.

Le groupe de travail reprend ses travaux et démarre une négociation sur les horaires à laquelle vos élus CFE-CGC participent.

En décembre 2015, un vote est organisé et il est demandé aux salariés de se positionner sur le projet skipper et sur le volet changement d'horaire. Le « oui » l'emporte et nous décidons de signer avec une autre organisation syndicale ce nouvel accord en février 2016. Nous assumons pleinement cette décision pour deux raisons : la première est le fruit d'une consultation et la deuxième une prise de position responsable, sans quoi ce tract ne serait certainement pas affiché aujourd'hui. Ensuite le pacte d'avenir est signé en avril 2016.

Et voici qu'en février 2018 le vent molli de nouveau. Le skipper affale une nouvelle voile. Les investissements du projet sont gelés (2FLC, 4 EV2++,....), mais d'autres vont en profiter notamment Aranda et Zalau. Les raisons, un marché en deçà des prévisions initiales et centré dorénavant sur 800 à 850 000 enveloppes.

Et maintenant ! Fin 2019 est le nouveau cap fixé par notre direction. Quelles voiles vont être mises à notre disposition pour l'atteindre ?

Vos élus CFE-CGC vont veiller à ce que nous ayons les moyens d'atteindre celui-ci. Nous sommes également là pour répondre à vos inquiétudes, interrogations et questions.

Nous vous ferons régulièrement un point sur l'avancement des groupes de travail pour vous donner toute la transparence de ce qui va se passer les deux prochains mois.